

Au fil de l'eau

Editorial

Fidèles à nos objectifs concernant l'environnement, nous vous proposons, dans cette édition, une analyse des déplacements qui rythment notre vie de tous les jours, professionnelle ou personnelle. S'il existe, pour l'habitat des solutions dans la maîtrise de l'énergie, en ce qui concerne les déplacements, tout est à penser et surtout à organiser. Nous ne gérons pas tous les éléments (prix des carburants, sources d'énergie), cependant nous restons attentifs à toutes les évolutions afin de préparer la commune à cette révolution des usages et des mentalités.

Au fil de ce numéro, un retour sur les manifestations des beaux jours nous fera patienter jusqu'aux festivités de Noël. Ces reportages sont le reflet de l'intense activité de nos associations et de la commune.

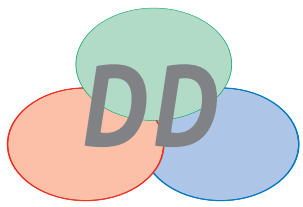
Bonne lecture à tous.

le Maire, C. Busserolle

N° 25 – Novembre 2010

VOITURE OU PAS VOITURE ?

Telle est la question !...



La voiture est au centre de nos déplacements, de notre vie. Elle peut être à la fois la meilleure et la pire des choses : pratique mais polluante, utile mais bruyante, symbole de liberté et de dégradation climatique... Pour réduire ses nuisances on peut aussi moins s'en servir, mieux l'utiliser, mieux l'entretenir et mieux la choisir car il existe de nombreuses alternatives dont l'offre s'améliore chaque jour.

Les transports sont à l'origine d'un tiers de la consommation totale d'énergie, en France. Ils sont également responsables de la pollution de l'air.

Les avancées technologiques rendent les voitures moins polluantes, cependant les rejets de CO² augmentent compte tenu de la multiplication des déplacements.

La part des transports dans le budget familial est d'environ 16 % au même niveau que l'alimentation et après le logement (22 %).

Nos décisions ont un rôle considérable pour limiter les conséquences sur notre environnement. Remettre en cause certains comportements, certaines habitudes permet aussi de faire des économies.

Comment s'organiser au quotidien pour faire diminuer la consommation et les rejets ?

Les nombreux trajets quotidiens, pour le travail, le ravitaillement, ont en commun des inconvénients :

- Ils sont en général courts : 40% des trajets font moins de deux kilomètres :
 - Les moteurs s'usent davantage et surconsomment : 30 à 35 % de consommation en plus sur les deux premiers kilomètres
 - Les moteurs polluent deux fois plus.
- Ils ont souvent lieu dans les embouteillages : surconsommation, usure, perte de temps...

Pour aller tous les jours au même endroit, on peut essayer de :

- Choisir son moment : cela permet d'éviter les heures trop chargées
- Préparer ses déplacements pour les regrouper.

Sans voiture, comment se déplacer ?

D'autres modes de locomotion nous permettent de nous déplacer facilement, en faisant des économies et en diminuant nos impacts sur notre environnement. Alors, marche, vélo, bus, train, etc. ? Le choix est vaste, à nous de jouer !

A pied

Sur de petites distances, sans charge importante (sac à dos), la marche est plus performante dans le déplacement d'un quart d'heure, donc dans les zones agglomérées comme le bourg ou les villages de Boisragon ou Chavagné. De plus c'est bon pour le mental, le cœur et les jambes.

Nous créons des contre-allées sur les principales routes de la commune (route de Champcornu, route de François, rue de Barilleau, RD 611) pour que les piétons, en particulier les scolaires, puissent marcher en toute sécurité. Nous créons également des passages privilégiés entre quartiers comme la passerelle de Champcornu ; le dernier en date, c'est le passage entre le Pairé et le stade Groussard.

De plus, chaque nouvelle zone d'activités est équipée d'allées mixtes (Baussais, Champ Albert) permettant d'accéder à son travail en toute sécurité.



La passerelle



• Le saviez vous ?

Il faut 1/4 d'heure pour faire 1 km à pied.



La contre-allée de Champcornu



La liaison Pairé-stade Groussard

A vélo

Pour des distances un peu plus longues (1 à 6 km), il rivalise avec la voiture. Oui mais, pas d'embouteillage, un effort minimal et des capacités de charge. En cas de relief marqué, la version électrique limitera la sueur du cycliste.

Là encore, nous avons réalisé un passage vélo, rue de Barilleau. Rappelez-vous que les allées mixtes sont aussi faites pour les vélos avec cependant une priorité pour le piéton. Des secteurs de stationnement vélo sont en cours de préparation (marché, salles municipales, RD 611, gare...), en complément de ceux des écoles.



Le passage à vélo rue de Barilleau



• Le saviez vous ?

Il faut **1/4 d'heure** pour faire **3 km** à vélo et **1/4 d'heure** pour faire **6 km** à vélo électrique

En bus

Moyen efficace pour se déplacer de ville en ville ou entre quartiers, mais actuellement, nous n'avons pas dans notre commune de très bonnes conditions de desserte. C'est un moyen rapide mais il demande aux utilisateurs de la ponctualité. Il reste surtout réservé au trajet maison-travail.

Il n'existe pas de transport urbain à La Crèche, à l'exception du bus du mardi pour le marché, mais des services interurbains :

- Les bus du SITS, ouverts à tous ; assurant d'abord le transport scolaire, ils vous permettent d'accéder au centre bourg vers 9h, au lycée du Haut Val de Sèvre vers 8h. Pas simple, mais cela peut dépanner.
- Les bus du RDS assurent une ligne régulière entre Niort - La Crèche - St Maixent, avec les principaux arrêts suivants à La Crèche : Les Verdillons, Route de Sainte-Néomaye, Jardinerie, Hélianthe...



La gare routière des Verdillons récemment aménagée.



• Le saviez vous ?

- **1 bus** peut transporter en passagers l'équivalent de **40 à 50 voitures**.
- **Temps de trajet du RDS : 30 mn** La Brèche-Verdillons et **20 mn** Saint-Maixent-Verdillons (le dépliant RDS est disponible en mairie).

En train

Moyen efficace et confortable pour circuler entre les villes de La Rochelle à Poitiers en passant par Niort, dont ces terminus sont à 45 minutes.

La Crèche s'est dotée d'une halte pour le TER. La gare est en cours d'acquisition par la Commune, et le parking en voie d'aménagement. Actuellement les dessertes ne sont pas faciles mais la Région réfléchit à un cadencement (intervalle régulier entre les trains).

La gare de St Maixent (à un quart d'heure en voiture) permet d'accéder à d'autres TER (train express régional) et aux TGV.



L'accès gare de La Crèche



• Le saviez vous ?

Le TER est accessible au vélo, permettant de compléter son parcours ; le mode électrique est recommandé à Poitiers.

En co-voiturage

Le partage de la voiture (80% des déplacements se font seul) permet la diminution des frais, de la pollution, du trafic et favorise le contact.

Il est efficace entre collègues de travail, avec les plans de déplacement d'entreprise (PDE) qui peuvent être mis en place avec le soutien de l'ADEME.

Face à la gare routière, le grand parking du cimetière offre un lieu de rendez-vous pratique.



Le parking du cimetière

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un nouvel élan pour La Crèche

COMPLEXE SPORTIF – DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE = IL FAUDRA FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !

Les deux demandes d'organisation d'un référendum sur le projet de complexe sportif formulées par notre liste et celle de M. BRENET ont été rejetées à l'unanimité par la majorité municipale.

POURQUOI ? Le Maire et ses co-listiers assimilent l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du complexe sportif à un referendum.

Il sera donc primordial que chacun et chacune d'entre nous donne son avis sur ce projet lors de l'enquête qui sera prochainement ouverte à ce sujet.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ? C'est une phase privilégiée de la concertation préalable aux grandes décisions d'aménagement. Elle doit obligatoirement précéder la réalisation de projets au budget conséquent, ayant des impacts potentiellement importants et contraignants sur l'environnement, présentés comme d'intérêt public. Un Commissaire Enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif, est chargé de rédiger un avis, synthèse des avis formulés par le public, qui permettra au Préfet de décider ou non de l'utilité publique du projet.

A quoi sert une enquête ? Elle sert à informer les personnes concernées (habitants, associations, acteurs économiques, citoyens...) et à recueillir les observations et avis de ces personnes.

Les étapes de l'enquête publique :

- Arrêté préfectoral de décision d'ouverture de l'enquête avec dates et lieux de consultation,

- Le Tribunal Administratif nomme le Commissaire Enquêteur,
- L'annonce est effectuée dans la presse locale et par affichage en Mairie et Préfecture,
- LES DOSSIERS SONT DEPOSES EN MAIRIE. LE PUBLIC EST INVITE A DONNE SON AVIS,
- Clôture de l'enquête,
- Le Commissaire Enquêteur formule son rapport d'enquête et ses conclusions motivées,
- Remise du rapport d'enquête,
- Décision du Préfet.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut faire ses observations :

- Par écrit sur un registre d'enquête mis à sa disposition (à la Préfecture, à la Mairie),
- Par courrier adressé au lieu désigné par le Préfet,
- Ou directement au Commissaire Enquêteur aux lieux, jours et heures qui sont annoncés à l'avance dans l'arrêté préfectoral.

Bien évidemment, nous ne manquerons pas de faire connaître, en temps utile, au Commissaire Enquêteur, notre opposition à ce projet. Et les arguments ne manqueront pas ! Mais nos cinq voix seules ne suffiront pas. L'union fait la force !

Vous pouvez encore faire stopper ce projet. Lors de l'enquête, chaque voix et tous les modes de réponse compteront : lettre, réponse sur registre, pétition individuelle ou collective et chaque personne physique comptera pour une voix.

N'oublions personne ni aucun village, aucun quartier



Une question ? Une info ? <http://lacreche2008.free.fr>

Michel GIRARD, Patricia VARENNES, Sylviane PRUDENT, Christine MATHIS, Gwenaëlle SIMON.

En voiture personnelle

La voiture... sujet de société, sujet sensible !

Elle a modelé nos villes, villages et nos modes de vie... Ici, nous n'évoquerons que le moyen de déplacement.

Sachant que 40% des trajets sont inférieurs à 2km, que dans 80% des cas nous sommes seuls au volant et que chaque démarrage provoque un doublement de la pollution, dans les cinq premières minutes d'utilisation.... **Dois-je prendre ma voiture à chaque fois ?**

En tous cas, il faut **choisir une source d'énergie pour le moteur** :

- **Essences - gas oil - GPL** : ces énergies les plus courantes présentent toutes des avantages et des inconvénients divers et restent avant tout liées au pétrole.
- **Le GNV** (Gaz Naturel Véhicule) à partir du méthane, a de meilleures performances énergétiques et environnementales mais la commercialisation en est rare.
- **Les agro carburants, et le super éthanol (E85)**, issus de la biomasse sont donc renouvelables mais leurs conditions de production ne respectent pas forcément l'environnement.
- **Le moteur électrique**, de nouveau en plein développement, présente beaucoup d'avantages : silence, pas de polluant, entretien simple. Par contre son autonomie n'excède pas 150 km et son coût est important en raison des batteries rechargeables. Et l'énergie électrique, est-elle verte ? Vaste débat...
- **Les voitures hybrides**, mixant carburant fossile et électricité permettent d'associer faible pollution au démarrage et grande autonomie. La consommation de pétrole est divisée par 2. Là aussi est-ce le « must » tant décrit ?

La Région Poitou-Charentes s'est investie dans le projet véhicules électriques de type urbain.

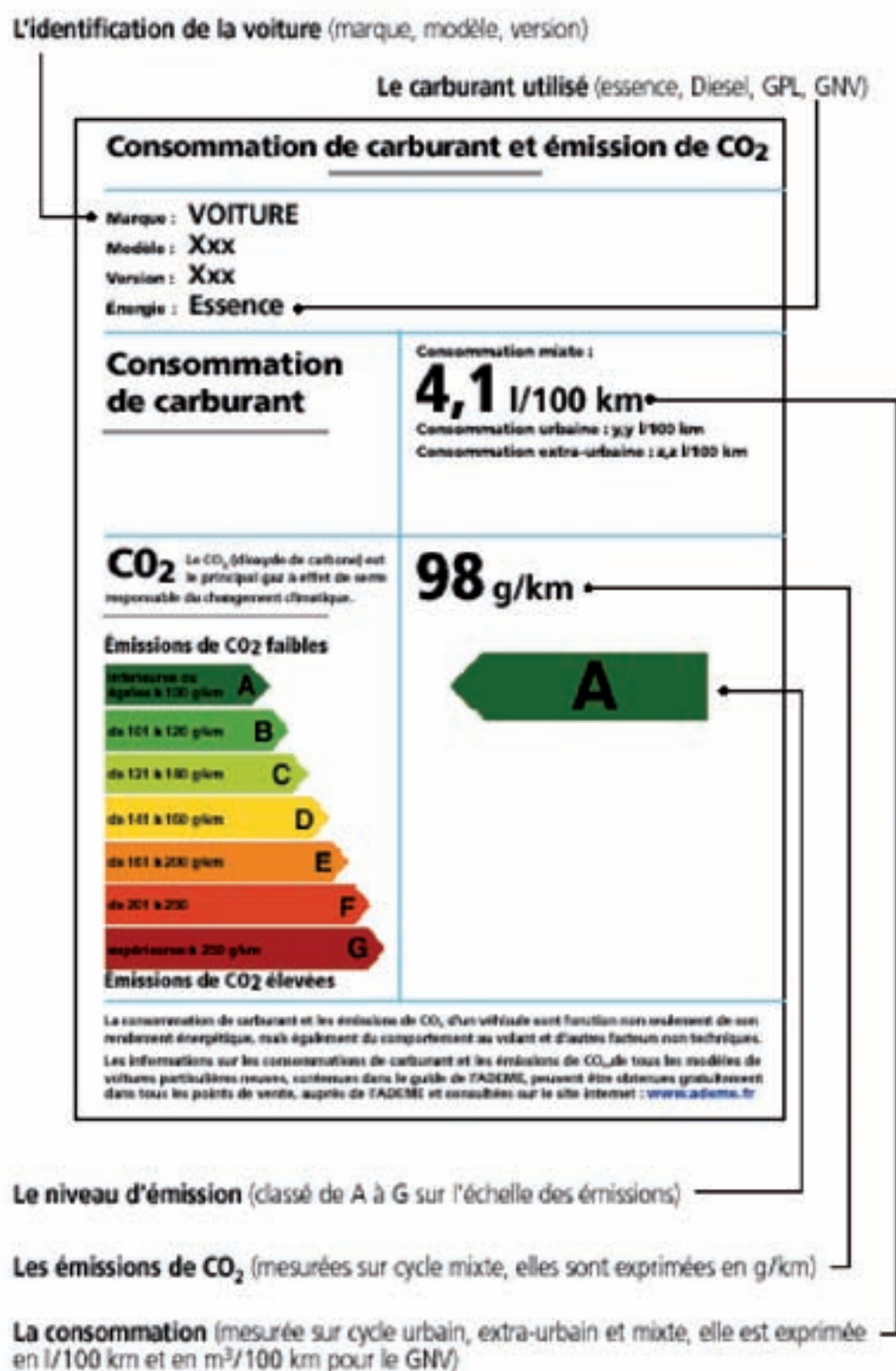
La Commune suit de près l'évolution de ces véhicules afin de soutenir l'emploi et la production industrielle locale et de diminuer son empreinte environnementale.

UNE INFORMATION PRATIQUE : L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE

Les pouvoirs publics, au niveau européen, ont rendu obligatoire l'affichage des consommations de carburant et des émissions de dioxyde de carbone (CO²) des véhicules neufs.

Le consommateur peut ainsi comparer les voitures qui l'intéressent et acheter en connaissance de cause.

L'étiquette comporte sept classes de couleurs différentes (comme pour les appareils ménagers). Elle permet à tout acheteur potentiel d'automobile, d'être renseigné de manière lisible et comparative sur les émissions de CO² du véhicule et sur les consommations de carburant.



VOTRE VOITURE ET VOUS

Si la source d'énergie détermine le type de pollution (CO², CO, particules, NOx...) le niveau de pollution et le gaspillage énergétique dépendent de vous...

Au volant, limitez les accélérations à froid dans les 5 premières minutes et contrôlez votre vitesse :



• Le saviez vous ?

Sur l'autoroute, **10 km/h de moins**, c'est 5 minutes de « perdues » mais jusqu'à **5 litres de carburant économisés**.

Au garage, la vérification de la pression des pneumatiques et un entretien régulier du moteur limitent les consommations de 25%.

Enfin, sachez que l'usage modéré des coffres de toit, des galeries, ou des porte-vélos, et de la climatisation amélioreront le rendement de votre véhicule.

Tout ceci n'est que mesures de bon sens.



• Le saviez vous ?

Pour vous aider à faire le bon choix, il existe le site de l'ADEME www.ademe.fr où vous trouverez aussi mentionnées les incitations financières.

Une incitation efficace : le bonus écologique

Son objectif est de rendre financièrement plus attractives les voitures particulières sobres et peu émettrices de gaz à effet de serre et moins attractives les grosses consommatrices.

L'acheteur perçoit un bonus d'autant plus élevé que la voiture est moins émettrice (moins de 120 g de CO²/km). Il peut également bénéficier d'un superbonus de 500 euros s'il met à la casse un véhicule de plus de 10 ans au moment de l'achat d'un véhicule émettant moins de 160 g de CO²/km. De nouvelles réglementations entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2011.

En revanche, l'achat d'une voiture fortement émettrice est pénalisé par un malus.

Les taxations relatives aux émissions de CO².

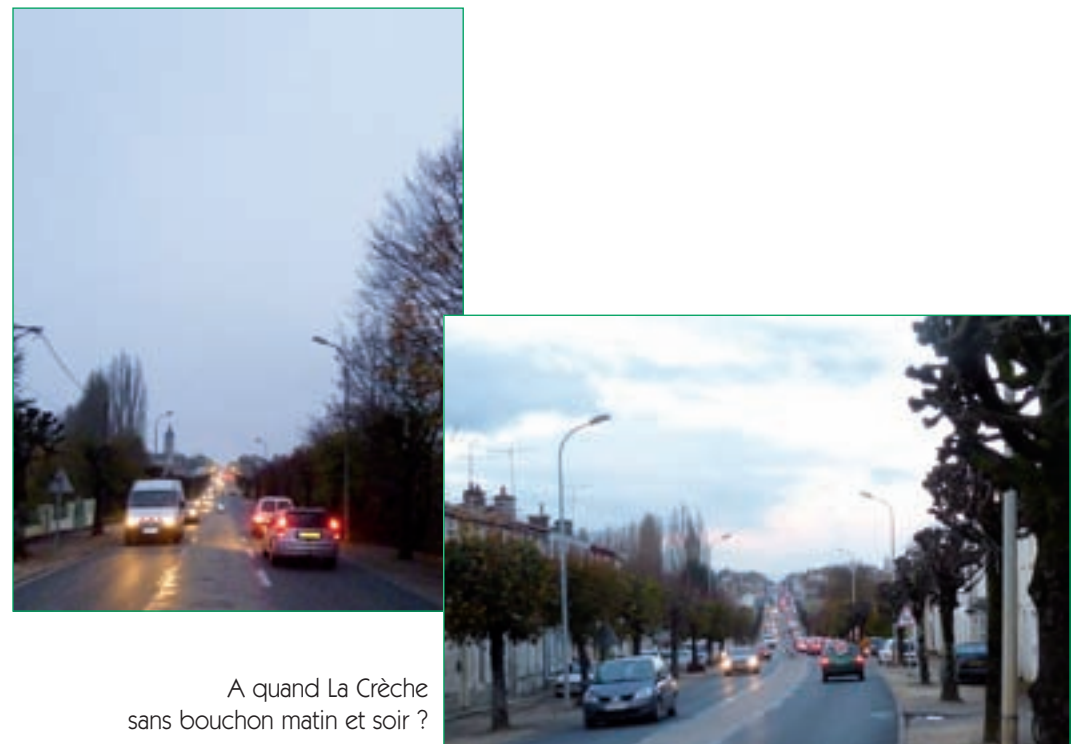
Une taxe additionnelle sur la carte grise s'applique uniquement sur les véhicules d'occasion mis en circulation après le 1^{er} juin 2004, quand ils font l'objet d'une nouvelle immatriculation. Calculée en fonction du niveau d'émission de CO² du véhicule, elle s'ajoute au prix de base de la carte grise.

Sachez que nous n'avons pas épuisé les divers modes de déplacements avec la trottinette, les rollers, la carriole à chevaux (de retour dans certaines petites communes pour le ramassage des ordures ménagères, le transport des enfants), le scooter électrique...

Se déplacer, c'est d'abord une prise de conscience collective en développant une alternative fiable à la voiture sur le trajet domicile-travail, puis individuelle puisque les véhicules consomment de moins en moins mais que nous roulons de plus en plus.

Pour nous déplacer, n'attendons pas la nouvelle hausse de carburant pour évoluer et changer notre comportement au volant.

Comme le font les Créchois, nous entendons faire évoluer les services communaux, leurs habitudes de déplacement ; l'état de la planète dépend du comportement de chacun.



A quand La Crèche sans bouchon matin et soir ?

Ma voiture, en ai-je vraiment besoin aujourd'hui ?

C. Busserolle

Détails techniques : source CRER Poitou-Charentes

Centre Régional des Énergies Renouvelables Poitou-Charentes

Adresse Postale :
 Route de Benet
 79160 VILLIERS EN PLAINE
 Tél. : 05.49.08.24.24
 Fax : 05.49.08.24.25
 Site web : www.crer.info



Contactez l'Espace INFO ÉNERGIE
 Conseillers énergie :
Sabrina MATHEZ et Mathieu MANSOURI
 Tél. : 05.49.08.99.11
 Courriel : pie.crer@wanadoo.fr

Développement économique

L'extension du siège de DEYA

Le Groupe PREVOST INDUSTRIES s'est doté d'une nouvelle organisation afin de mieux satisfaire ses clients et partenaires.

Le groupe compte 9 sociétés réparties sur 6 sites en France, à présent séparées en deux pôles d'activités, Second-Cœuvre Bâtiment (DEYA) et Profils et Systèmes (PSI).

Pour accompagner ces évolutions, le Groupe DEYA a confié au cabinet d'architectes TRIADE l'extension de son siège social d'une surface de 2 500 m² s'ajoutant aux 1 500 m² de bureaux actuels.

Les travaux ont débuté en septembre 2009 et doivent s'achever en septembre 2011 (voir le visuel ci-contre), avec une première livraison fin 2010.

Pour cette extension, le Groupe DEYA s'inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) et HPE (Haute Performance Énergétique), en favorisant des matériaux répondant à des critères très stricts, mais aussi en étudiant les consommations d'énergie et en développant des projets d'isolation thermique et de récupération des eaux pluviales.



Implantation de Vendée Sèvres Négoce

Sur la zone de Baussais de l'espace économique Atlansèvre, les travaux en vue de l'implantation de Vendée Sèvres Négoce (VSN) ont débuté.

L'entreprise est issue de la fusion de trois sociétés de négoce agricole : MOINIER SA (Usseau), FLEURY NEGOCE (Vausseroux) et AGRO NEGOCE (Saint Hilaire de Voust), dont les services administratifs vont être regroupés dans ses futurs locaux. Elle compte plus de dix salariés sur site.

Ces locaux, d'une superficie d'environ 250 m², sont situés juste derrière ETA-PHOTEL sur la zone de Baussais dédiée à l'hôtellerie-restauration, l'artisanat et le secteur tertiaire.



Du nouveau à la Bibliothèque



Sylvie DEBORDE

Après 19 années passées à la direction des bibliothèques intercommunales d'Arc en Sèvre, Sylvie Deborde a quitté ses fonctions pour rejoindre la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres.

Revenons sur son parcours. Tout d'abord bibliothécaire à Châtelleraut pendant 4 ans, cette Deux-sévrienne d'origine, s'installe à la Crèche en tant que conservateur lors de la création de la bibliothèque en 1992.

Après la création d'Arc en Sèvre, ses compétences ont été mises à la disposition de la Communauté de Communes pour la direction de la bibliothèque de Saint-Maixent. Un an de travail a été nécessaire pour finaliser la mise en réseau des 2 sites.

N'oublions pas la création des accueils scolaires en relation avec les enseignants, permettant ainsi à tous les enfants d'avoir accès à la littérature et aux animations.

Les lecteurs se souviendront aussi des venues d'auteurs, des nombreuses expositions et des échanges chaleureux autour des livres.

Douée de différents talents, elle est également à ses heures perdues un auteur ayant plusieurs livres à son actif, dont le dernier « 365 jours en Deux-Sèvres » publié l'hiver dernier.

Remercions-la pour son dynamisme au service de la Communauté de Communes et souhaitons-lui bon courage dans ses nouvelles responsabilités.

Sylvie a tenu à préciser : « J'ai été très heureuse de passer ces 19 années à la bibliothèque de La Crèche. J'ai essayé de mettre à la disposition des lecteurs des fonds de livres et de disques variés. J'ai eu plaisir à échanger avec eux, que ce soit au prêt les premières années, ou lors de rencontres comme les « Apéritifs littéraires » et les « Rendez-vous de 18 heures ».

Je souhaite bonne route à Peggy à la tête des deux sites d'Arc en Sèvre. Mes nouvelles fonctions à la Bibliothèque Départementale m'offriront sans doute l'occasion, dans les années à venir, d'épauler mes collègues ».

Marianne, Fanny, Marie-Christine



Peggy RIVAULT

Un nouveau visage à la bibliothèque

Née en 1983, à Poitiers, Peggy Rivault fait, après le collège, sa scolarité au lycée du Bois d'Amour, à Poitiers, et prépare un bac littéraire. Au cours de son année de Terminale, recommandée auprès d'une amie bibliothécaire par le Conseiller d'Orientation de l'établissement, elle découvre l'attrait des livres à la Bibliothèque Média Sud de Poitiers. Elle prépare alors le concours d'entrée à l'IUT de Bordeaux. Elle obtient le DUT « métier du livre, spécialisation bibliothèque », à l'Université de Bordeaux 3. C'est ensuite la licence IUP « métier du livre et multi-supports » à l'Université de Clermont-Ferrand. Recrutée en 2004 au Centre du Livre et de la Lecture de Poitou-Charentes, à Poitiers, elle est chargée de missions : site internet – festivals liés aux livres – soutien à la Librairie et à l'Édition régionale ...

Reçue au concours de bibliothécaire en avril 2005, elle obtient son premier poste en juin 2006, à la médiathèque de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines avec la responsabilité du Secteur Jeunesse. Un an plus tard elle est nommée responsable des Secteurs Jeunesse et Adultes.

Désireuse de revenir dans sa région natale, elle répond à l'appel de la Communauté de Communes d'Arc en Sèvre et a pris ses fonctions le 6 septembre 2010.

Comme Sylvie Deborde, elle est responsable des 2 bibliothèques, programme les animations, gère les collections, le budget, mène les relations avec les différents partenariats : Centre de Loisirs, les écoles, la bibliothèque départementale des Deux-sèvres et son bibliobus...

Elle participe aux diverses formations : celle de la « Rentrée littéraire », les nouvelles technologies...

Peggy a tenu à préciser : « Je suis à votre écoute, disponible comme mes collègues, pour tout conseil de lecture, coup de cœur, toute suggestion d'acquisitions. Je vous présente une nouvelle animation pour décembre : « Raconte-tapis », une histoire racontée autour d'un tapis ludique et interactif, aux enfants à partir de 2 ans, en séance tout public le mercredi et le samedi, pour découvrir « Le loup et la maison ».

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir au sein de notre collectivité.



A. Marchais

Centre de Loisirs



Le nouveau Centre de Loisirs a ouvert ses portes le 8 septembre 2010, après une année de travaux.

Implanté sur un site clos et sécurisé de 4000 m², le bâtiment de 612 m² se compose de 6 salles d'activités adaptées aux groupes d'âges, d'une ludothèque, de 2 salles de repos pour les plus petits, de 3 salles de restaurant, d'un office, d'une grande salle multi activités et de salles annexes : régie matériel, salle animateurs, bureau de direction, une infirmerie, le tout autour d'un patio d'accueil.



Madame la Préfète en action



Conçu sur la base d'une ossature en bois (Mélèze thermo huilé-huile naturelle), le bâtiment Passif (qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme) a été optimisé de façon à réduire les consommations énergétiques. Une toiture photovoltaïque de 270 m², une bonne orientation privilégiant les apports solaires par les baies vitrées en hiver, une isolation type laine de bois, une ventilation à double flux à récupération d'énergie, un système de chauffage avec régulation ... sont là quelques exemples d'éléments qui contribuent à respecter la réglementation thermique-grenelle2 de l'environnement.



Actuellement sont accueillis 85 enfants pour 100 places disponibles. Ce centre pourra accueillir 180 enfants en période estivale et de petites vacances.

Le Service Animation jeunesse, suivant ses objectifs pédagogiques propose aux enfants et aux jeunes des activités diversifiées et sûres, sous la responsabilité d'animateurs motivés, bien préparés avec des interventions de professionnels : pompiers, maîtres-nageurs, secouristes.

Gageons qu'avec une telle structure, ce service déjà bien fréquenté aux accueils de loisirs va connaître une véritable explosion lors des périodes de vacances scolaires (sauf Noël) et tous les mercredis pendant la période scolaire.

Bravo pour cette belle réalisation.

A. Marchais

Les Rives de Sèvre débordent d'activités

Une nouvelle animatrice est arrivée



Depuis le 1^{er} septembre 2010, Claire Paillereau est venue rejoindre l'équipe d'animation de l'EHPAD « Les Rives de Sèvre » de la Crèche.

Celle-ci devra partager avec Caroline Billaud la coordination des diverses activités afin qu'elle puisse d'avantage se consacrer à d'autres projets tels que la création d'un journal d'établissement.

Désormais, il est proposé 3 à 4 animations par jour aux résidents. Avant le dîner, le temps d'attente des résidents est maintenant agrémenté par de la guitare, divers petits jeux, ou de la lecture à haute voix selon les jours.

Ayant des capacités et des centres d'intérêts différents les animatrices peuvent diversifier les activités proposées aux résidents. Caroline Billaud s'occupe des travaux manuels, de l'art-thérapie mais également de l'atelier mémoire, de la gymnastique douce et du projet « chiens visiteurs ». Claire Paillereau les fait chanter accompagnée ou non de sa guitare (et bientôt de sa clarinette), anime l'atelier pluches et cuisine, s'occupera probablement du projet jardin thérapeutique et du futur journal d'établissement. D'autres activités comme la revue de presse, l'accueil des enfants de Tom Pouce, la pétanque et les jeux de cartes sont menées à tour de rôle par les deux animatrices dans une parfaite complémentarité.



La lecture quotidienne de la presse.

Ce nouveau binôme recherche un accompagnement de la personne dans sa globalité (psychique, physique et sociale) d'où l'intérêt de diversifier les activités et de les adapter aux différents niveaux d'autonomie.

Claire Paillereau, Caroline Billaud

Des visiteurs à quatre pattes



Le projet « chiens visiteurs », à l'initiative d'un résident, a pu voir le jour à l'EHPAD « Les Rives de Sèvre ».

La convention a été signée entre Mr Brosseau, président de l'association « Cherveux Agility », Mme Doret-Fournier, directrice de l'établissement et Mr Dupuy représentant Mr le président Claude Busserolle, en

présence des élus de la commune, des membres de l'association ainsi que du personnel présent.

La première séance de 20 minutes a eu lieu le 13 septembre. Les résidents de la maison de retraite sont venus nombreux pour voir les chiens. Cet atelier reste ouvert à tout spectateur mais seulement 7 résidents, choisis par l'équipe soignante selon des critères préétablis, peuvent y prendre part pleinement. Des objectifs individuels à visée thérapeutique ont été fixés préalablement. La tendresse et la chaleur du moment ont donné lieu à de vives émotions. En échange de caresses et de câlins, les chiens, obéissent aux sollicitations des personnes âgées, sautent dans des cerceaux, attrapent des balles, sautent par-dessus les cannes pour la plus grande joie du public, des participants et des soignants attentifs.



Le succès de cette première séance fut de voir des résidents très intéressés au contact des animaux, parvenir à leur donner des ordres et à s'en faire comprendre. Cela permet de les rendre acteurs à part entière et de maintenir un lien social avec l'extérieur.

Ce rendez-vous aura lieu tous les 15 jours avec deux chiens de races et de gabarits différents à chaque séance accompagnés de leur maître(sse). Ce projet mobilise toute l'équipe des Rives de Sèvre : aussi bien l'équipe soignante que la psychologue et les animatrices.

Nous nous attachons à prendre en compte l'intégralité de la séance, de la préparation au résultat final. Les réactions de chaque résident sont relevées à la fin de l'atelier ainsi que durant la semaine et permettent une prise en charge plus précise, favorisant ainsi une évolution possible.

Nous tenons à remercier vivement les maîtres-chiens bénévoles de l'association qui nous apportent de la joie ainsi que leurs fidèles compagnons.

Caroline Billaud, Claire Paillereau



Quel délice l'été 2010 !



Cet été s'est avéré riche en animations diverses : bien sûr, les jeux de cartes ont toujours autant de succès ainsi que l'atelier couture et tricot. Mais lorsque le beau temps est au rendez-vous, nous sortons jouer à la pétanque. Le grand nombre de joueurs nous permet de former une équipe féminine et une équipe masculine donc, tous les mercredis après-midi, il y a eu compétition entre hommes et femmes. Et pour tout vous dire, ils étaient aussi valeureux les uns que les autres (ex aequo !). Les spectateurs encourageaient mais vérifiaient également qu'aucune erreur d'arbitrage n'était commise.

Le jeudi 23 septembre, certains résidents ont représenté notre maison de retraite lors d'un concours de pétanque organisé par l'EHPAD de Béceleuf. Les Crèchois ont gagné leurs deux parties, Bravo à nos représentants ! C'est ainsi que s'achève la saison de pétanque. Nous nous donnerons rendez-vous aux prochains beaux jours...



D'autres animations ont eu un franc succès :

– Fin juin, rencontre avec les petits de Tom Pouce.

– Deux « glaces party » ont révélé de sérieux gourmands, tant parmi les résidents que parmi le personnel. Le chef cuisinier et ses collègues de la société SODEXO nous ont servi différents parfums de glaces au goûter. Une fois les papilles contentées, nous avons chanté

jusqu'au dîner. La bonne humeur, la joie et les « fausses notes » ont fait naître de nombreux sourires. Un résident a dit « c'était très bien de prendre l'air, il faudra en refaire plus souvent l'année prochaine ».

– Le samedi 18 septembre, l'association « Les Amis des Fauvettes » a organisé un goûter avec les familles des résidents. Tous ont pu déguster des gâteaux confectionnés par les bénévoles, devant un spectacle de country sur la terrasse. Les applaudissements étaient à la hauteur du plaisir ressenti.



Nous remercions tous les bénévoles intervenant auprès des résidents « des Rives de Sèvre » pour leur dévouement et leur dynamisme.

Caroline Billaud

Les Fauvettes



Pas de pause cet été pour l'Association « Les Amis des Fauvettes ».

Outre le traditionnel loto trimestriel organisé en août et toujours très apprécié des résidents, place au sport en juillet avec un tournoi interne de pétanque qui a donné lieu à une remise de coupe à l'équipe vainqueur. M. David, accordéoniste, a assuré l'ambiance musicale.

La fête des Rives de Sèvre qui s'est déroulée le 18 septembre a été un moment de rencontre chaleureux entre les résidents et les familles, dans un cadre festif (spectacle de danse country, tombola, exposition de travaux de couture réalisés par des résidents).

Les activités programmées au 4^{ème} trimestre ont débuté en octobre avec la projection du film « Le Petit Monde de Don Camillo ». Suivra en novembre un spectacle de danse tahitienne et le loto de décembre terminera l'année 2010.



L'Association travaille dès à présent sur les projets d'activités 2011. Nous précisons le calendrier à l'occasion d'un prochain article.

Gilles Pairault

A la Mairie



Des agents à l'honneur !

Entrés dans la Fonction Publique depuis plus de 20 ans, certains agents de la collectivité ont reçu, le 16 septembre dernier en présence des élus et des responsables des services concernés, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Trois médailles d'argent (plus de 20 ans de service), trois médailles vermeilles (plus de 25 ans de service) et une médaille d'or (plus de 30 ans de service) récompensent des années de travail au service des administrés. Elles représentent une des plus honorables distinctions, puisqu'elles soulignent le sens et la valeur de l'implication professionnelle.

La majorité de ces agents est restée fidèle à notre collectivité. Ils ont vécu les bouleversements dans l'organisation de la Fonction Publique, ainsi que l'évolution de la commune et les exigences nouvelles liées à l'augmentation de la population.

Souhaitons que les plus jeunes qui ont rejoint la collectivité suivent les traces de leurs aînés et trouvent les ressources nécessaires pour prendre plaisir à la réalisation de leurs tâches.

Edith Lebras Delfour



Travaux

Voiries

Le Pairé et sa liaison piétonne

Nous avons évoqué à plusieurs reprises, dans les journaux communaux, cette nouvelle liaison piétonne offerte aux Créchois. Après le chantier international de l'été qui a permis la refecton d'un mur en pierres sèches,



les Employés communaux ont fait disparaître un mur en parpaings derrière quelques pierres du pays plus couleur locale. Merci à tous ceux qui ont contribué à l'aménagement de cette nouvelle venelle dans le bourg. A nous élus de programmer d'autres aménagements de ce type pour le plaisir des piétons.

RD7/Route de Cherveux

Comme sur bien d'autres voies de circulation, nous avons constaté que la vitesse maximale autorisée de 50 km/h n'est pas respectée. Malgré l'adjonction de panneaux supplémentaires, les conducteurs récalcitrants n'ont pas modifié leur comportement.

Des aménagements légers étaient envisagés depuis plusieurs années...

Ainsi, à l'entrée de Breloux, il a été créé un alternat visant à sécuriser la sortie de quelques riverains et les déplacements piétons, permettant aussi le stationnement de véhicules.



Le financement de ce type de travaux est aussi aidé par le versement de quelques subventions au « titre des amendes de Police ».

A Ruffigny, même problématique que l'on espère résolu avec ce ralentisseur.

Ensuite, face à l'église de Breloux, nous avons réalisé environ 150 mètres de trottoirs, reliant ainsi le chemin de Champcard à la route de Champcornu et le chemin des Sablières.



P. Robin

Bâtiments

Travaux mairie

Les travaux d'aménagement du SAS d'accueil de la mairie sont en cours, et vont « bon train », il ne reste que le revêtement de sol à faire, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et quelques finitions.



Les employées de l'accueil n'auront plus à subir directement le vent froid de l'hiver. Le choix de cette structure aluminium de la couleur des ouvertures existantes s'intègre parfaitement et passe inaperçue.

Le réaménagement d'un espace accueil plus convivial est à l'étude.

Les Toilettes Publiques place Raoul MUSU :

La cabine des toilettes de la place Raoul MUSU vient d'être installée.

Nous avons choisi une cabine entièrement en polyester, solide et facile à entretenir aux couleurs de la ville, gris et bordeaux.

L'esthétique n'a pas été sacrifiée, nous espérons qu'elle plaira à un maximum de nos concitoyens.

Quant à son utilisation : même si son entretien sera facilité, il n'est jamais agréable pour des employés communaux de nettoyer les souillures volontaires des utilisateurs indécents.



G. Charron

Visite des ASF : la réserve en action

Depuis janvier 2006, la Commune possède une Réserve Communale de Sécurité Civile. Composée de 28 membres, la réserve n'a heureusement pas eu à intervenir de manière « opérationnelle », cela ne l'empêche pas de garder le contact et les élus proposent à ces volontaires des visites fort enrichissantes.

Ainsi, le mercredi 20 octobre quelques créchois, volontaires de la réserve et élus, ont été accueillis à la Direction Régionale Ouest Atlantique des ASF à Gript par le responsable de la communication de la Société autoroutière. Cette visite a permis de découvrir la société qui gère les autoroutes de notre département et au-delà, et plus particulièrement l'intersection A10/A83 situé sur notre commune. Après une présentation de la Société, nous avons abordé la sécurité sur les chantiers autoroutiers et le comportement des utilisateurs.



Au P.C. autoroutier, nous avons découvert la chaîne d'information et d'intervention et comment les équipes sont mobilisées pour surveiller le réseau en tout point et réagir en un minimum de temps à chaque événement.

A l'entrée de la saison hivernale, la réserve de sel est faite et les véhicules sont prêts à intervenir...

Mieux se connaître pour mieux se comprendre et préparer dans de bonnes conditions l'accueil des « naufragés de l'autoroute » en cas de très fortes intempéries hivernales dans notre région, voilà le but de cette visite.



La Crèche, carrefour de communication est aussi terre d'accueil.

Merci aux ASF pour la qualité de leur accueil et la richesse de leur enseignement.

P. Robin

Les animations de l'été

14 juillet



Malgré le temps exécrable en plein mois de juillet, vous avez été nombreux à vous retrouver sous le chapiteau pour le pique-nique du midi, animé de mains de maître par le groupe « Chantal Mélody » et sa chanteuse.

Nouveautés cette année : la pesée de la bourriche (une jeune créchoise est repartie avec quelques provisions) et la distribution du porte-clés républicain, millésime 2010.

Les jeunes venus d'Autriche, de passage à Saint Maixent pour les RIFE, nous ont permis d'attendre les premiers rayons de soleil en nous proposant leurs chants typiques et leurs danses folkloriques.

Ensuite, nous avons quand même pu aller prendre l'air et chacun a su passer le temps comme il le souhaitait : concours de pétanque, tir à la carabine, chamboule tout...

Malheureusement, nous n'avons pas pu installer la pêche à la ligne pour les petits, mais ils ont pu se « venger sur la barbe à Eric » (papa), s'envoler sur le manège ou encore rebondir sur les structures gonflables.

Cette année, le nouveau jeu a vu petits et grands venir « s'éclater » dans un gigantesque bain de mousse. Effectivement « ça mouille » un peu, mais quel succès pour cette nouvelle attraction ! A noter que toutes ces distractions étaient gratuites.

Après le repas du soir, la retraite aux flambeaux a promené, dans les ruelles proches du stade, les parents avec leurs torches et les enfants avec leurs lampions qui ont quelque peu souffert de l'humidité.

Puis ce fut au tour du feu d'artifice d'embraser le ciel créchois pour le plus grand plaisir des spectateurs.

N'oublions pas l'animation de l'orchestre Crysos, une nouveauté aussi, qui vous a permis de danser jusque tard dans la nuit.

Alors rendez-vous l'année prochaine et avec le beau temps cette fois, du moins nous l'espérons.

O. Proust



Contes en chemins



Cette manifestation, « lancée » par la Communauté de Communes Val de Sèvre sous la houlette de Yves Gautron, malheureusement décédé peu avant cette 12^{ème} édition, a connu cette année encore un franc succès avec son public nombreux et averti venu écouter le spectacle de Ladji Diallo « Ma vallée : un truc de fou » dans le magnifique parc du château de Breloux.

D'abord le lieu : un grand parc arboré où se trouve la « Maison Neuve », venue remplacer l'ancienne « Maison Forte » datant du 15^{ème} siècle, dont il ne reste que quelques vestiges.

Merci aux propriétaires actuels M. et Mme Poncele qui ont eu la gentillesse de nous accueillir pour cette soirée.

Le spectacle : c'est l'histoire d'un jeune de banlieue qui s'installe dans une vallée des Pyrénées... Ladji Diallo, né en banlieue parisienne, a été bercé par les dessins animés (Goldorak, Tex Avery), la bagarre et le théâtre. Il a suivi des cours d'art dramatique et a fait de nombreux stages. Ce conteur a su entraîner l'assistance dans le monde de son conte, mêlant personnages et animaux, le tout accompagné à la guitare.

Cette soirée s'est terminée devant un buffet de boissons et de douceurs régionales offertes par la Municipalité de La Crèche, remarquablement préparé par l'équipe de la SEP théâtre de La Crèche.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée, employés communaux, jardiniers du jardin d'insertion et acteurs de la SEP.

Nous attendons déjà la 13^{ème} édition.

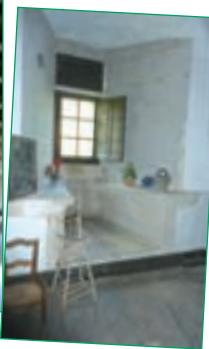
O. Proust



Journée du patrimoine



Cette petite galerie de photos montre combien cette journée au château de Bougouin fut une réussite dans la découverte d'un site riche en histoire et si peu connu.



Chantier international



Nous avons accueilli pour la 5^{ème} année consécutive, un panel de jeunes venus de tous horizons : Russie, Corée, Arménie, Turquie, Roumanie et ... France.

Pourquoi viennent-ils de si loin et à leurs frais ?

Tous disent vouloir rencontrer d'autres jeunes, connaître d'autres cultures, parler notre langue.... C'est aussi l'apprentissage de la vie en collectivité, avec ses contraintes et ses joies.



Le séjour comporte en permanence trois temps forts : travail, détente, convivialité.

Leur travail : remonter un mur ... guidé par Dominique, notre employé communal expert en murs en pierre sèche. Quel travail ! Cette année, il a fallu un gros travail préparatoire pour enlever les énormes souches des noisetiers qui avaient poussé dans le mur lui-même.

Donc, travail le matin, quartier libre l'après midi.

La convivialité est au rendez-vous lors des pots d'accueil et de départ, lors du repas international, qui cette année encore, nous a fait découvrir différents plats préparés par les participants, enfin lors des visites locales notamment avec les rencontres chez l'habitant en soirée. Merci à tous ceux qui les ont reçus.



La détente : outre leurs soirées à La Crèche, les week end ont demandé une organisation de sorties un peu plus lointaines : Poitiers, La Rochelle, camping sur l'île de Ré, visite de la Corderie Royale et chantier de l'Hermione à Rochefort....

Une petite ombre au tableau : bien peu de visiteurs cette année sur le chantier, pourtant situé au centre bourg.

Les jalons sont déjà posés pour le prochain chantier de 2011.

A. Marchais



La vie des associations

Rencontre avec le Président du Roller Créchois



– **M. Pairault, faites-nous connaître votre club.**

Créé en 1987 par une joyeuse bande de passionnés, le Roller Créchois qui ne possédait à l'époque qu'une seule section, la randonnée loisirs, compte aujourd'hui, 120 licenciés de 6 à 53 ans, répartis en plusieurs sections .

– **Quelles sont vos conditions d'entraînement ?**

Après avoir, au début, eu lieu sous les Halles, les entraînements maintenant se déroulent dans la salle omnisports de Chantoiseau. Tous les lundis soirs, la section adultes qui compte 21 licenciés du débutant au confirmé s'entraîne de 20h à 22h. Un entraîneur diplômé d'Etat et 2 patineuses du club diplômées par la Fédération Française de skating, encadrent la section artistique, le mercredi après-midi. Les autres sections : école de patinage avec 36 enfants de 6 à 10 ans, les 14 patineuses artistiques débutantes à la

conquête des roulettes de bronze, d'argent et d'or, les 20 patineurs acrobatiques de 10 à 15 ans , enfin la section « course », occupent le gymnase le samedi après-midi. Pour terminer, les « acro » s'entraînent aussi en extérieur, autour de l'Hélianthe et sur le site de Baussais.

– **Et vos résultats ?**

Le club est fier de ses champions départementaux et régionaux. En collaboration avec le RCP de La Rochelle, 2 jeunes patineurs participent au Championnat de France de roller artistique de groupe qui aura lieu cette année du 3 au 6 mars 2011 ; si la réussite est au rendez-vous c'est une qualification pour le Championnat d'Europe.

– **Quelles sont vos prochaines manifestations et compétitions ?**

Tout au long de l'année, nous organisons des compétitions et diverses manifestations ouvertes au public :
- La randonnée du prochain Téléthon - La Disco Roller : soirée dansante en roller le samedi 26 mars 2011 - L'acro-

crèche : compétition départementale acrobatique le dimanche 6 mars. - Les « quatre heures roller de La Crèche », course en relais sur le site de Baussais le dimanche 3 juillet 2011. - Le gala de fin d'année, spectacle tout en roller avec décors, musique et éclairages professionnels. Enfin le Roller Créchois participe à de nombreuses compétitions : - les six heures de Thouars- les 24 heures de La Faute- l'acro-cool de Thouars- le championnat de France de groupe de patinage artistique- les kid's roller pour les débutants.

– **Avez-vous des remarques à formuler ?**

Tout d'abord, pour de bons entraînements, il nous faudrait un créneau horaire supplémentaire. Pour davantage de confort, nous ne sommes pas les seuls à demander le chauffage du gymnase. Enfin, notre gros problème : où mettre les spectateurs lors des grandes manifestations ? Des tribunes seraient les bienvenues. En dépit de ces remarques, notre club se porte bien.

Rencontre avec le président du club de Badminton



– **M. Wlodarczyk, voulez-vous-nous présenter votre club ?**

Créé en 2004, le club n'est pas affilié à la Fédération Française car pour les 40 adhérents, uniquement des « grands » à partir de 14 ans, c'est avant tout un « sport-loisir » amateur.

Lors de l'entraînement du jeudi soir, de 19h30 à 22h30, la grande salle du gymnase de Chantoiseau est divisée en 7 terrains et la salle annexe en 2 terrains.

– **Avez-vous des compétitions au sein d'un championnat?**

Nous évoluons au sein de la « Coupe de l'amitié corporative des Deux Sèvres ». Nous avons donc une licence assurance prise auprès du CACDS.

Le championnat est composé de plusieurs poules afin de regrouper les équipes par niveau.

Nous avons deux équipes de 6 joueurs engagées. L'une d'elle rencontre les 6 clubs de sa poule : Coulonges - Sainte Néomaye - Maif - Maaf - Vouillé - Prahecq. Dans l'année, nous avons donc les rencontres du championnat.

La saison dernière, la section Badminton du CACDS comportait 275 adhérents, 29 équipes réparties en 5 poules.

– **Quels sont vos résultats ?**

Les quatre dernières années consécutives, l'Equipe 1 a fini première de la coupe. En championnat l'équipe 1 a été première en 2007 et 2008.

– **Faites-nous découvrir votre sport.**

Chaque équipe comporte obligatoirement au moins 1 élément féminin. Lors d'une rencontre, nous devons jouer :

1 double mixte – 1 double hommes – 1 simple dames – 3 simples hommes, soit 6 matches.

– **Qu'avez-vous à dire de votre salle d'entraînement ?**

Nous n'avons aucun problème dans la grande salle en ce qui concerne le sol. Par contre, l'éclairage est tel que nous avons des zones d'ombre très gênantes.

Autre problème : le plafond de la salle annexe est trop bas.

Enfin comme d'autres sportifs, nous déplorons le manque de chauffage.

– **Avez-vous des projets ?**

Pour faire connaître ce sport-loisir, nous pensons organiser un tournoi interne ouvert à la population.

Propos recueillis par E. Grousset et A. Marchais

Au fil des mois en images



La Maternelle en vendanges



Rentrée à l'Ecole de musique



Concert harpe et voix



Kiki le clown



L'école de Chavagné en danger



Inauguration du Temple



La Crèche au fil de l'eau – N° 25 – Novembre 2010

Composition : A. MARCHAIS, O. PROUST – Conception et impression : Imprimerie BOUCHET Prim'Atlantic, Saint-Maixent – Numéro imprimé à 2 490 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal n° 1129 : Novembre 2010 – Responsable de la publication C. BUSSEROLLE

